

incohérences et contradictions. Ainsi, la nouvelle Pac favorise à la fois les faibles chargements de bovins à l'hectare, mais aussi le maïs ensilage et les élevages hors sol. Le message de la réforme est donc peu clair. La « chasse aux primes » par les agriculteurs semble conduire parfois à une certaine « déprofessionnalisation » du métier. Les aides agri-environnementales sont faibles et pèsent peu sur l'orientation des techniques (4 % seulement du budget du Feoga). Se pose alors la question : « qu'est-ce qui inciterait les agriculteurs à adopter des mesures favorables à l'environnement ? ». Il faut en tenir compte pour la mise en place de la nouvelle Pac de 1999 si cet objectif est considéré comme important (conditionnalités environnementales supplémentaires ou compensations pour aménités ou pénalités pollueur-payeur ?).

Pourrait-on mesurer par des indicateurs de durabilité les effets de l'agriculture sur l'environnement ? Des indicateurs agroécologiques (intrants, cultures, animaux, sols, structures) croisés avec des indicateurs d'impact environnemental (sol, eau, air, énergie, faune, flore, paysage) sont proposés. Pourrait-on envi-

sager des pratiques collectives fondées sur des normes locales d'amélioration ?

Les zones rurales fragiles, zones intermédiaires de piedmont (ni montagne, ni littoral, mais hors du bassin parisien), sont à la croisée des chemins : la nouvelle Pac n'a pas pris position. La politique forestière, confiée par l'UE aux États membres, a été aussi évoquée : des aides publiques très élevées visent à fermer le territoire tandis que les aides aux espaces ouverts baissent de 1 % chaque année. Ces espaces ouverts sont souvent des territoires non défendus, alors que les « pays », et parmi eux les montagnes sont, comme l'a fait remarquer avec force un intervenant, de vrais territoires. La politique de la montagne est un enjeu pour l'innovation écologique. Peut-on s'en inspirer pour les espaces ouverts fragiles ?

La discussion, souvent animée, a montré un accord des participants sur le rôle environnemental des politiques agricoles et rurales avec des divergences sur le rôle des politiques publiques. Plutôt conçue par les participants au niveau des collectivités locales, l'attribution de droits et de responsabilités individuels sur l'environnement rural n'a été que très peu évoquée.

« Littoral 95 – Continuités et ruptures sur les littoraux européens : de la mer de Barents à la Méditerranée et de l'Atlantique à la mer Noire »

Actes de colloque — Nantes, novembre 1995

JEAN-PIERRE CORLAY

Organisé par Géolittomer, le colloque international Littoral 95 s'est tenu sous le patronage de deux commissions de l'Union géographique internationale. Environ 170 personnes y ont participé. Il s'est tenu dans les anciens Chantiers et ateliers de Nantes ; modèle de rupture sociospatiale s'il en est, ce haut-lieu de la construction navale, qui abritait encore 1 600 ouvriers au début des années 1980, constitue aujourd'hui une des plus « belles » friches industrielles portuaires françaises en attente de projet. La présence d'une trentaine de chercheurs en provenance de quatorze pays étrangers a permis d'enrichir les réflexions en élargissant le champ des témoignages et des expériences.

qualitatifs aux manifestations parfois spectaculaires. Devant ce constat, nous avons voulu rassembler un large éventail de chercheurs maritimistes et littoralistes de divers pays afin d'évaluer la nature et l'ampleur de ces changements et d'en dégager la signification ; traduisent-ils une simple évolution qui s'inscrit dans la *continuité* ou expriment-ils des *ruptures* d'ordre structurel ? Sont-ils les prémices d'une nouvelle « donne » littorale qui préfigure d'autres relations entre les sociétés et les zones côtières d'Europe ?

Les 67 communications s'organisent autour de *trois thèmes* qui conduisent le lecteur de l'état des lieux, certes non exhaustif, aux stratégies d'aménagement. À côté des travaux des scientifiques, des contributions de personnalités du monde professionnel, associatif ou politique, souvent des partenaires avec lesquels

JEAN-PIERRE CORLAY
Directeur de
Géolittomer-Nantes
UMR 6554,
faculté des lettres
et sciences humaines,
BP 81227,
44312 Nantes cedex 3,
France
Tél. : 02 40 14 13 08 ;
fax : 02 40 74 60 69
Courriel :
geolitt@humana.univ-
nantes.fr.

Pourquoi un tel colloque et pourquoi sur cette problématique ?

Depuis la fin des années 1980, les littoraux européens ont connu de nombreux changements quantitatifs et

L'ouvrage des actes du colloque international « Continuités et ruptures sur les littoraux européens » – Jean-Pierre Corlay (coordinateur scientifique), *Cahiers nantais*, n° 47-48, janvier-juillet 1997, Institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes, 511 p. – peut être commandé à Ouest Éditions-Presses Académiques, 1, rue de La Noë, BP 52 106, 44321 Nantes cedex 3, France

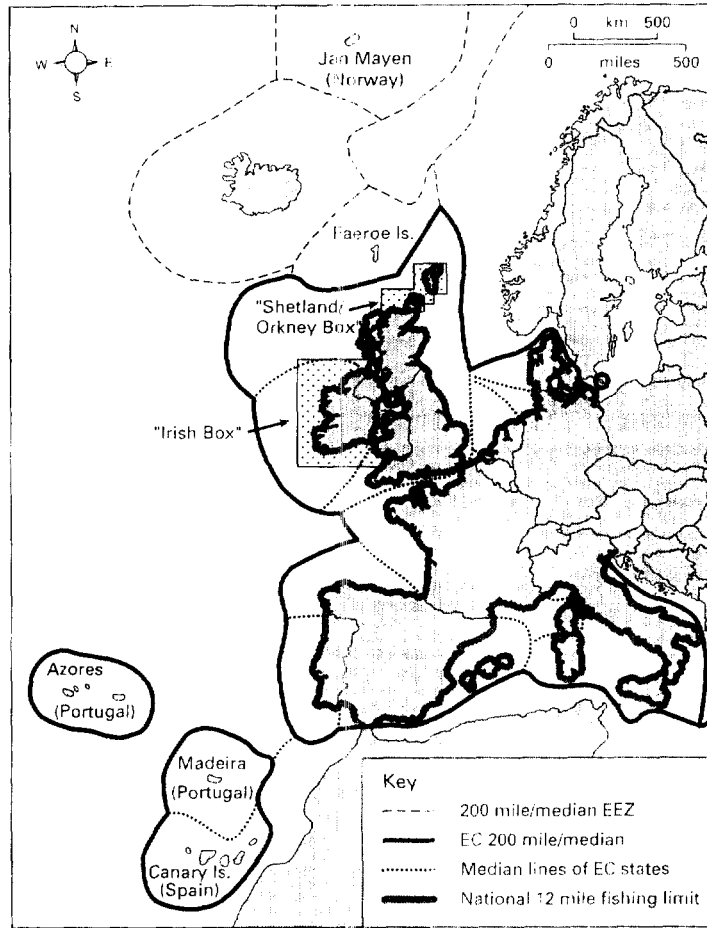


Figure 1. Zones de pêche européennes.

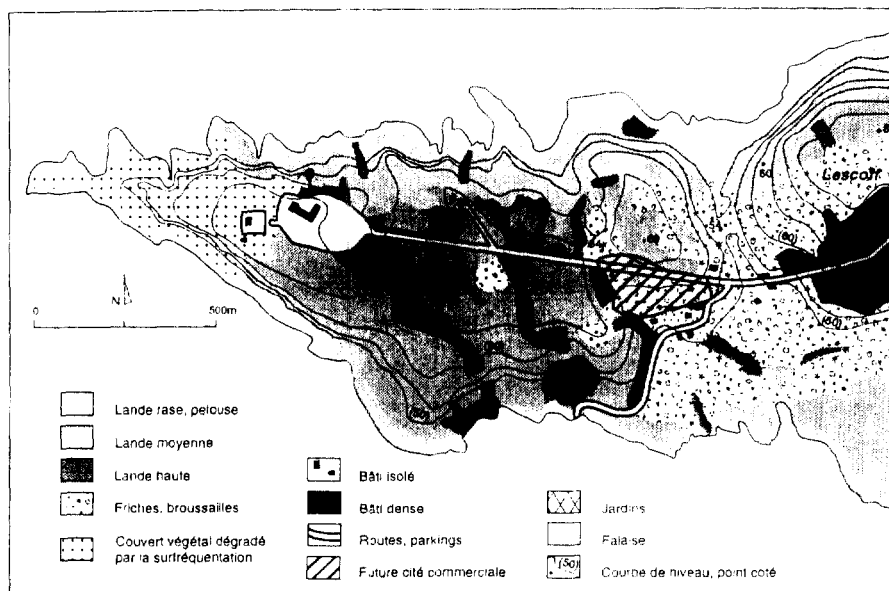


Figure 2. Pointe du Raz, la nouvelle cité et son environnement.

nous travaillons, apportent un regard différent mais complémentaire.

Quel bilan tirer de ces travaux ?

D'abord, *sur le plan méthodologique*, on constate que l'étude des espaces littoraux fait de plus en plus appel aux nouvelles techniques de traitement de l'information (télédétection, systèmes d'information géographique, modèles numériques de terrain, etc.) tout en renouvelant et en approfondissant les méthodes d'évaluation des pratiques et des stratégies des acteurs (représentations mentales, analyse de perception, de discours, etc.). De plus, les recherches intègrent fréquemment plusieurs niveaux de l'échelle géographique montrant par là, et plus systématiquement qu'auparavant, l'importance méthodologique de la prise en compte des emboitements territoriaux dans la découverte des interactions causales.

Ensuite, *sur le fond*. Les communications témoignent de la grande diversité des degrés et des modes d'occupation des littoraux européens, des procédures de gestion et des stratégies d'aménagement, diversité liée aux niveaux de développement économique, aux structures politiques, au fonctionnement des rapports sociaux, à l'histoire ancienne et récente, aux contextes idéologiques et culturels qui influencent la manière de considérer la nature, les hommes et les rapports qui les lient ; cette diversité peut même s'observer à l'intérieur d'un pays.

Au-delà de ces différences, se dessinent *de nombreux points communs* à l'échelle de l'Europe. D'abord, on constate *des changements* socioéconomiques, parfois lents, souvent rapides, qui touchent l'ensemble des pays : crise de la pêche, bouleversements dans les transports maritimes, modifications des hiérarchies portuaires, nouvelles pratiques récréatives, nouveaux usages, etc.

Second point commun : la similitude dans *l'approche scientifique des problèmes* qui s'inscrit dans une démarche holistique conduisant à analyser les facteurs et les contraintes internes et externes aux systèmes littoraux. Ces contraintes, naturelles et sociales, se retrouvent partout : mobilité du milieu physique, conflits d'usage, crise économique, mondialisation des échanges, réglementations nationales ou internationales renforcées en matière de gestion de la nature, demande croissante en espaces à aménager à des fins portuaires, récréatives, aquacoles, qui se heurte souvent à l'opposition des puissants courants écologistes.

Le troisième point commun concerne *les méthodes de gestion* des espaces côtiers. Tout d'abord, de nombreux travaux insistent sur la nécessité d'une meilleure connaissance de la complexité des systèmes littoraux, en

particulier des interactions entre les dynamiques naturelles et les actions anthropiques qui fonctionnent selon des rythmes différents, préalablement à tout processus de prise de décision. Ensuite, ils soulignent à plusieurs reprises une évolution à la fois théorique et pratique de la démarche gestionnaire ; ainsi, commence-t-on à prendre en compte les coûts sociaux et les profits induits à moyen et à long terme dans l'évaluation d'un projet d'aménagement ou dans la gestion des risques, en particulier dans les zones sensibles comme les secteurs soumis à l'érosion ou les zones humides.

Enfin, le changement le plus profond réside dans la nouvelle approche des rapports entre la nature et la société à l'interface terre-mer. Face aux dégradations environnementales, économiques et paysagères qui sont le lot commun de bien des zones côtières, face aux nombreux conflits chroniques ou aigus qu'elles induisent, et inspirés par l'idéologie du développement durable contenue dans la Convention de Rio puis traduite dans les réglementations européennes et nationales, les acteurs et les décideurs expérimentent de nouvelles modalités de gestion et d'aménagement.

Après la phase d'occupation agressive des littoraux des années 1960-1970, après la vague conservacionniste de la décennie suivante, dérivant souvent vers la « sanctuarisation », une troisième voie semble s'ouvrir : celle de la gestion intégrée des zones côtières, fondée sur le principe de l'écodéveloppement, véritable « révolution culturelle » qui tente de réconcilier la nature et la société en faisant de la préservation des équilibres écologiques un facteur du développement économique et humain.

Les communications montrent qu'une telle perspective nécessite une prise de conscience, donc une éducation, des populations et des décideurs, une démocratisation des

processus de planification, une intégration des espaces marins et terrestres dans les schémas d'aménagement, une combinaison des actions horizontales (la prise en compte du système sociospatial dans son intégralité) et verticales (la complémentarité des niveaux de pouvoir) et une approche interrégionale voire interétatique des problèmes.

De l'est à l'ouest et du nord au sud de l'Europe, les stratégies d'aménagement et de gestion intégrés des littoraux sont à des stades d'avancement différents mais le principal résultat du colloque est peut être de montrer que les interrogations des chercheurs sont très proches quant au présent et à l'avenir des zones côtières européennes.

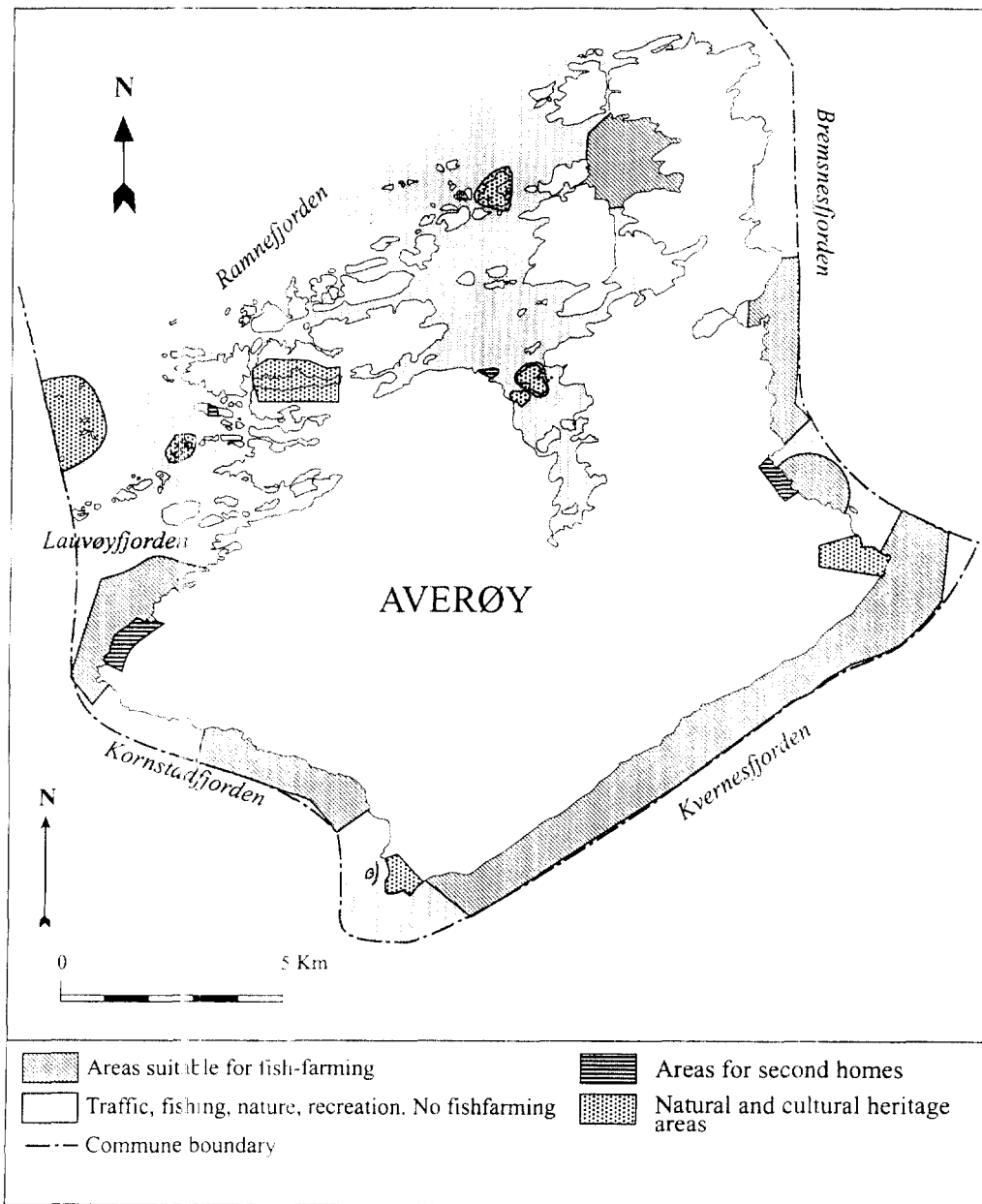


Figure 3. Exemple de carte littorale (Averøy)